

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **26 (1955)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Le rapport de l'exercice 1954 de la Société des forces électriques de la Goule. — En 1954, la Société des forces électriques de la Goule a réalisé un bénéfice net de Fr. 225,299.95. Il faut cependant ajouter à cette somme le solde reporté de l'année 1953, soit Fr. 23,921.95. Suivant proposition du conseil d'administration, cette somme sera répartie de la manière suivante :

Versement au fonds de réserve général Fr. 15,000.— ; répartition d'un dividende de 6 % aussi bien aux actionnaires privilégiés qu'aux actionnaires ordinaires ; répartition d'un fonds unique de 10 % aux actionnaires ordinaires ; report à compte nouveau de Fr. 24,241.90.

En dépit de certains indices qui laissaient prévoir un ralentissement, la vente d'énergie a été favorable.

Enfin, la société a fait établir un projet visant à hausser le barrage de la Goule de 1 m. 90. Le bassin constituera ainsi une réserve probablement suffisante pour rendre l'usine indépendante du Chatelot, car par suite de la mise en service de cette dernière usine, le régime du Doubs a été fortement modifié.

* *

...et celui des Forces motrices bernoises. — Cette puissante société a enregistré, au cours de l'année 1954, un excédent net de 11,949,104 fr. Cette somme sera répartie comme suit : Amortissements, Fr. 6,954.740.—, versement au fonds d'amortissement, Fr. 700,000.—, attribution au fonds de renouvellement, Fr. 650,000.—, attribution au fonds général de réserves, Fr. 50,000.—, fonds spécial de réserves, Fr. 350,000.—, dividende de 5 ½ % au capital spécial, Fr. 3,080,000.— et report à compte nouveau, Fr. 164,363.—.

La fourniture de courant a produit la somme de Fr. 60,100,000.—. Cependant, l'exportation de courant a baissé de plus d'un tiers et l'envoi de courant aux exploitations électrochimiques et électrothermiques a été diminuée de 53 millions de kwh. Toutefois, la production d'énergie a augmenté de ½ % et a atteint 1,605,583,418 kwh. et la consommation elle-même s'est accrue de 8,5 %.

* *

Ebauches S.A. et la semaine de 44 heures. — Dans sa dernière assemblée générale, Ebauches S.A. a entendu un rapport de son directeur, M. Sydney de Coulon, qui doute que l'initiative des indépendants serait un avantage pour l'horlogerie suisse. Le problème posé est beaucoup plus complexe qu'il ne paraît au premier abord, d'autant plus que l'horlogerie suisse est contrainte en ce moment même d'envisager une diminution de ses prix de revient si elle entend défendre les positions acquises.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source